

## AVDL

### Missions :

- ✓ Faciliter l'accès à un logement du parc privé ou public et de bien y vivre en respectant les droits et obligations des locataires.
- ✓ Prévenir ou contribuer à régler d'éventuelles difficultés au cours de l'occupation du logement
- ✓ Maintenir les personnes en logement
- ✓ Effectuer un diagnostic de la situation des ménages

### Bénéficiaires (public cible du PDALHPD) :

- ✓ Ménages en risque de rupture de parcours, menacé d'expulsion
- ✓ Public invisible non accompagné par le Conseil départemental
- ✓ Personnes en situation de rue identifiées par les acteurs de la veille sociale
- ✓ Personnes hébergées en centre d'hébergement ou à l'hôtel
- ✓ Personnes sortant de détention.

**Durée** : 6 mois minimum

### Admission :

Sur orientation du SIAO

Après validation dans le cadre du COTECH FNAVDL

Entretien d'admission avec la coordonnatrice et un travailleur social.

### Accompagnement social :

- ✓ Construire le projet logement,
- ✓ Aider le ménage à la recherche de logement adapté à ses besoins,
- ✓ Aider aux premiers pas dans le logement,
- ✓ Réaliser un suivi préventif du ménage logé,
- ✓ Aider au maintien dans le logement et traitement des difficultés locatives,
- ✓ Favoriser la vie sociale au dedans et au dehors du logement,
- ✓ « Aller vers », posture essentielle du travailleur social,
- ✓ Travail autour de la préparation à l'installation
- ✓ Travail autour de l'appropriation et de l'occupation du logement
- ✓ Travail autour de la formation à la gestion budgétaire et prévention des impayés

Dans le cadre de l'appel à projet FNAVDL 2023-2025, l'ASLD 41 a pour objectifs d'effectuer : 10 AVDL Diagnostic et 20 ADL/AVL (en file active).